

Élections du 3 avril 2012

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

SECTEUR DE FORMATION : SCIENCES ET TECHNOLOGIE

COLLEGE : A - Professeurs et Autres Personnels Assimilés

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS-SUD

vu les articles L 712-1 à L 712-2, L719-1 à L719-2 et L 953-2 du code de l'éducation ;

Vu le décret n° 85.59 du 18 janvier 1985 modifié ;

Vu les statuts de l'Université Paris-Sud 11 ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement

Les dits procès-verbaux faisant apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges à pourvoir :	5
Nombre total d'inscrits :	643
Nombre total de votants :	298
Nombre total de bulletins nuls :	6
Nombre total de suffrages exprimés :	292

ONT OBTENU

DESIGNATION DES LISTES	NOMBRE TOTAL DE VOIX
Liste Pour une Université publique et ambitieuse soutenue par Sup' Recherche - UNSA	155
Liste "Pour une université de service public, ambitieuse, démocratique et solidaire "présentée par le SNESUP, le SNCS, le SNEP (FSU)	137

Considérant que le quotient électoral est de : $292 / 5 = 58.4$

Il convient d'attribuer :

3 Sièges à la liste « Pour une Université publique et ambitieuse soutenue par Sup' Recherche - UNSA

2 siège (s) à la liste Pour une université de service public, ambitieuse, démocratique et solidaire "présentée par le SNESUP, le SNCS, le SNEP (FSU)

DECIDE

Article 1er : sont proclamés élus :

LECOMTE Jane
PUZO Patrick
ZEYEN Hermann
BOCCHIALINI Karine
THEODORE Laurent

Article 2 : la directrice générale des services de l'Université Paris-Sud est chargée de l'exécution de la présente décision qui peut être contestée au plus tard le cinquième jour suivant la proclamation des résultats devant la commission de contrôle des opérations électorales.

Fait à Orsay, le 5 avril 2012

**UNIVERSITÉ
PARIS
SUD**

PRÉSIDENCE
Bâtiment 300
91405 ORSAY Cedex

Professeur GUY COURRAZE